

PRATIQUE



INFORMATIONS

Vous travaillez tôt le matin, tard le soir, le centre de loisirs offre un service de garderie à partir de 7h et jusque 19h.

Pour profiter pleinement de votre enfant, les jours où vous ne travaillez pas, nous tolérons une journée d'absence par semaine (décomptée si celle-ci a été signalée en début de semaine)

Pour des raisons de santé et sur présentation d'un certificat médical, les journées d'absence pourront être décomptées.

Les jours fériés sont décomptés du tarif semaine.

Des permanences d'informations seront assurées à la communauté de communes

Manoir du Lou à Dolo:

vendredi 5 juin de 13h30 à 18h

samedi 13 juin de 9h à 12h

vendredi 19 juin de 13h30 à 18h

samedi 27 juin de 9h à 12h



Aucune inscription ne sera prise par téléphone en dehors des permanences.

MODALITES D'INSCRIPTION:

-Fiche d'inscription

-Fiche sanitaire de liaison

-Copie des vaccinations DTP.

Pour une inscription sur place, se munir du carnet de santé.

Les enfants qui ne seront pas à jour de leurs vaccinations ne pourront pas être accueillis au centre de loisirs.

LES TARIFS	CANTON	HORS CANTON
Tarifs à la semaine	64,31 €	96,46 €

Les tarifs ci-dessus s'entendent indépendamment des aides susceptibles d'être attribuées aux familles par la CAF, la MSA, les comités d'entreprise, ... Les paiements doivent être faits à l'ordre du Trésor Public—Possibilité de paiement par Chèques Vacances.

DROITS D'INSCRIPTION:

Un acompte de 30 euros par enfant et par semaine réservée devra être versé. Il restera acquis à Arguenon-Hunaudaye, sauf en cas de force majeure.

Avec la participation de la **Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor**

Le centre est déclaré auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports des Côtes d'Armor sous le n°0220494CL000608 et agréé par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général des Côtes d'Armor

3 / 5 ans



CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE ARGUENON-HUNAUDAYE ETE 2009

NOUVEAU SITE

Ecole maternelle publique « les tilleuls » et
garderie municipale
à Plénée-Jugon



Ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 14 août

Chaque jour de 9h à 17h

Inscriptions à la semaine



ARGUENON - HUNAUDAYE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les fiches d'inscription sont à retourner par courrier
au secrétariat de la communauté de communes
pour le lundi 29 juin 2009



ARGUENON-HUNAUDAYE
Communauté de communes
du canton de Jagon Les Lacs
Manoir du Lou
222170 DOLO

E-Mail: cc.arguenon-hunaudaye@wanadoo.fr

Site: www.arguenon-hunaudaye.fr

CONTACT: Laëtitia RIET FILHOL (directrice)

Tél: 02 96 50 62 20 Fax: 02 96 50 62 27

LE SITE:

Dans les locaux de l'école maternelle publique et de la garderie municipale de Plénée-Jugon.



Au cours du séjour, les enfants évolueront dans des salles d'activités aménagées pour recevoir des enfants en bas âge (**mobilier adapté**: tables, chaises, ...). De nombreux jeux et jouets attendent les petites mains de vos chérubins pour se laisser entraîner dans de merveilleuses aventures, fruits de l'imagination des tous petits.

LES ACTIVITES

Un thème sera donné à chaque semaine et en sera le fil conducteur:

Du 6 au 10 juillet: L'ART EN MUSIQUE

Activités manuelles, grands jeux, pâtisserie, plage, sortie en forêt de Plédéliac ..

Du 13 au 17 juillet: LES PIEDS DANS L'EAU, LES MAINS DANS LA TERRE

Activités manuelles, grands jeux, jardinage, plage, pâtisserie ...

Du 20 au 24 juillet: ET SI ON IMAGINAIT UN AUTRE MONDE

Activités manuelles, grands jeux, parcours de motricité, pâtisserie, sortie plage, veillée spectacle de marionnettes par les animateurs ...

Du 27 au 31 juillet: HAKUNA MATATA

Activités manuelles, danse, grand jeu, sortie au zoo, fest deiz avec les 6-11 ans, parcours sportif ...

Du 3 au 7 août: C'EST LA FIESTA!

Activités manuelles, grand jeu, kermesse, chant, sortie plage, pâtisserie ...

Du 10 au 14 août: A LA RECHERCHE DE L'ENCHANTEUR

Activités manuelles, grand jeu, pâtisserie, sortie spectacle de magie, veillée: la table ronde ...

L'équipe d'animation se réserve le droit d'apporter des modifications aux plannings d'activités.

De nombreuses activités en rapport avec ces thèmes seront proposées aux enfants:

- Des activités d'éveil
- Des activités manuelles
- Des activités d'expression : **chants, danses, musique**
- Des activités sportives
- Des jeux d'intérieur et d'extérieur
- Des baignades
- Des sorties
- Des veillées



LE RYTHME DES JOURNEES

Les activités proposées sont établies selon un rythme de journée adapté aux jeunes enfants. Seront ainsi alternés moments intensifs et temps de récupération et de repos.

Une sieste sera proposée aux 3-4 ans et un temps calme aux plus grands. Chaque enfant réagissant différemment, ces temps pourront être adaptés à chacun. **N'hésitez pas à informer les animateurs des besoins et habitudes de votre enfant.**

Les doudous et autres objets fétiches sont les bienvenus au centre de loisirs: **« plus il y a de doudous et plus on rit! »**

Un petit trousseau vous sera également demandé. Son contenu vous sera détaillé plus tard.

L'ACCUEIL:

Le centre de loisirs peut recevoir 48 enfants maximum par semaine.

Une équipe d'animateurs diplômés ou stagiaires (BAFA, AFPS, BSB) s'occupera chaque jour de votre enfant et veillera à son

LE TRANSPORT

Pour permettre à tous de se rendre au centre de loisirs et de profiter pleinement de ses vacances, un car desservira chaque commune du canton, matin et soir.

NOMBRE DE PLACES LIMITE!!!



Suite à la réception de votre fiche d'inscription, nous vous retournerons un document reprenant le fonctionnement détaillé (dates des sorties et veillées, horaires de transport ...) du centre de loisirs et comprenant les autorisations nécessaires au déroulement du séjour.

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

à retourner à la communauté de communes ARGUENON HUNAUDAYE
Manoir du Lou-BP7-22270 DOLO
avant le 29 juin 2009

dossier
N° _____

Enfant garçon fille

- NOM _____
- PRENOM _____
- NE(E) LE : _____ AGE : _____

Qui est le responsable légal de l'enfant :

- NOM _____
- PRENOM _____
- ADRESSE HABITUELLE _____
- CODE POSTAL ET COMMUNE _____
- Tél. Dom _____ Tél. Travail (père) _____ / (mère) _____

Adresse E-MAIL : _____

Adresse de l'enfant et nom de la personne responsable pendant le séjour si différente :

- NOM _____
- PRENOM _____
- ADRESSE _____
- CODE POSTAL ET COMMUNE _____
- Téléphone : _____

Autres renseignements (indispensables) :

- N° de sécurité sociale ou MSA _____
- Nom de la Caisse d'Allocations Familiales _____
- N° d'allocataire _____
- Nom de l'allocataire _____
- Bons vacances : oui non Montant € (les joindre au dossier)
- Profession du père : _____ de la mère : _____

Je soussigné _____

demande l'inscription de l'enfant _____

au centre de loisirs communautaire de ARGUENON-HUNAUDAYE de l'été 2009.

Autorise le directeur à faire pratiquer le cas échéant, toute intervention d'urgence, médicale ou chirurgicale, anesthésie concernant l'enfant.

Autorise l'enfant à participer aux activités organisées par le centre. A utiliser les transports organisés par le centre de loisirs

Du 6 au 10 juillet	Du 13 au 17 juillet	Du 20 au 24 juillet	Du 27 au 31 juillet	Du 3 au 7 août	Du 10 au 14 août

Le centre de loisirs sera fermé le mardi 14 juillet

AV	Car	PA	FSL	AM	AP

Cadres réservés à la CCA

Fait à _____ le _____

Bon pour autorisation parentale
"lu et approuvé", signature du responsable légal
de l'enfant

3 / 5 ANS

Période du lundi 6 (soir) au vendredi 24 juillet (soir)

PAS de transport le MATIN, les : -lundi 6 juillet -lundi 13 juillet -Lundi 20 juillet			
ALLER	HORAIRE DE PASSAGE	RETOUR	HORAIRE DE PASSAGE
TRAMAIN Gare routière de l'école maternelle	8h15	DOLO Salle polyvalente	17h50
PLESTAN Mairie	8h25	JUGON-LES-LACS Foyer rural	17h40
SAINT-RIEUL Eglise	8h30	SAINT-IGNEUC Eglise	17h35
PLEDELIAC Eglise	8h35	PLEDELIAC Eglise	17h25
SAINT-IGNEUC Eglise	8h45	SAINT-RIEUL Eglise	17h20
JUGON-LES-LACS Foyer rural	8h50	PLESTAN Mairie	17h15
DOLO Salle polyvalente	9h	TRAMAIN Gare routière de l'école maternelle	17h05

Période du lundi 27 juillet (soir) au vendredi 14 août (matin)

PAS de transport le MATIN, les : -lundi 27 juillet -lundi 3 août -Lundi 10 août			
ALLER	HORAIRE DE PASSAGE	RETOUR	HORAIRE DE PASSAGE
DOLO Salle polyvalente	8h20	TRAMAIN Gare routière école maternelle	17h50
JUGON-LES-LACS Foyer rural	8h30	PLESTAN Mairie	17h45
SAINT-IGNEUC Eglise	8h35	SAINT-RIEUL Église	17h40
PLEDELIAC Église	8h45	PLEDELIAC Église	17h35
SAINT-RIEUL Église	8h50	SAINT-IGNEUC Eglise	17h25
PLESTAN Mairie	8h55	JUGON-LES-LACS Foyer rural	17h20
TRAMAIN Gare routière école maternelle	9h	DOLO Salle polyvalente	17h10

Mon enfant prendra le car OUI NON

Précisez la commune dans chaque case :

MATIN	
SOIR	